



**Baie**  
du-Febvre



## La V'Oie de Baie-du-Febvre

Février 2024



### **Saviez-vous que la patinoire couverte de Baie-du-Febvre était entièrement opérée par des bénévoles ?**

En effet, bien qu'il s'agisse d'un bâtiment municipal, ce sont les bénévoles des Loisirs de Baie-du-Febvre qui s'occupent de faire la glace, de passer et d'entretenir la zamboni, d'embaucher et de superviser les surveillants et de tracer les lignes.

Nous tenons à remercier M. Sylvain Côté, M. Daniel Abran ainsi que tous les bénévoles et employés de la patinoire! C'est grâce au temps et à l'énergie qu'ils investissent dans ce projet qu'il est possible pour tous d'aller patiner gratuitement durant l'hiver.

### **Vous aimeriez contribuer à votre communauté, vous aussi ?**

Il y a plusieurs opportunités de bénévolat qui s'offrent à vous, telles que le comité des Loisirs (patinoire, St-Jean, fête de Noël, etc.) et le comité d'embellissement (jardinières, fleurs et autres projets pour décorer et embellir le village). Contactez le bureau municipal et il nous fera plaisir de vous mettre en contact avec les bonnes personnes!



à la  
bibliothèque

Février mois Coup de cœur !

Qui sait... votre valentin sera peut-être aussi littéraire : visitez votre bibliothèque pour connaître votre prochain coup de cœur!



## Plus de 700 nouveaux livres seront disponibles à la bibliothèque!

D'ici la mi-février, 700 nouveaux livres seront déposés sur nos rayons. En plus de nos nouveautés locales qui apparaissent à tous les mois, ces 700 nouveaux livres proviennent du Réseau biblio Mauricie/Centre-du-Québec.

Nous avons une grande diversité de documents pour adultes, enfants et adolescents. Et si nous n'avons pas le livre que vous cherchez, il est facile de faire une demande de prêt entre bibliothèques. Vous avez ainsi accès à des centaines de milliers de livres.

Venez les découvrir! Et pourquoi pas en profiter pour vous casser la tête... il y a toujours un casse-tête disponible sur une table!

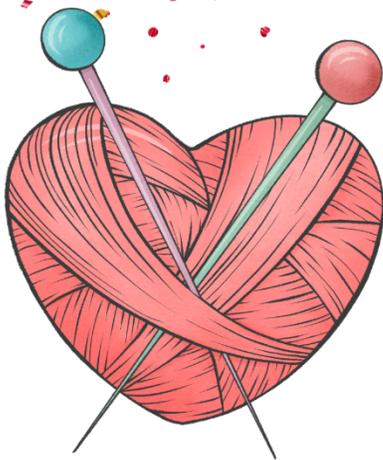


### HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi, de 13 h à 16 h

Mardi et mercredi, de 18 h 30 à 20 h

Samedi, de 9 h 30 à 11 h



## Club de tricot

Tous les mardis de 18h30 à 20h30, nous nous rencontrons amicalement pour tricoter à la bibliothèque. Si vous êtes intéressés, **vous pouvez vous joindre à nous en tout temps**. À noter qu'il ne s'agit pas de cours, mais bien d'entraide entre amateurs de tricot, et c'est **gratuit!**

En date du 6 février 2024, nous allons commencer un nouveau petit projet : apprendre à faire des bas. Apportez vos broches et votre laine, on vous attend, tout simplement!

# Février 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
28	29	30	31	1 	2	3
4	5 Séance du conseil  Baie du-Febvre	6  FADOQ : film sur le Sri Lanka	7  Dîner des ELLES	8 	9	10
11	12	13  FADOQ : dîner de la St-Valentin	14  Saint-Valentin	15 	16	17
18	19	20  FADOQ : dîner de la St-Valentin	21	22 	23	24
25	26	27  FADOQ : dîner de la St-Valentin	28	29 	1	2

fadoq

## Activités FADOQ

Ne manquez la présentation du film sur le Sri Lanka le **mardi 6 février** à 13h30 au Centre communautaire.

Invitation à tous pour notre dîner de la St-Valentin le **mardi 13 février** suivi d'un film. Coût : 15\$. Une invitation vous sera faite personnellement en février. Réservation avant le 7 février.

Pour ceux et celles qui se sont mérité des confitures et ou gelées de Mme Claire Lefebvre, il serait très apprécié de rapporter les pots.



## Le RENDEZ-VOUS

On vous attend tous les mardis de 9 h 00 à 11 h 30 au Centre communautaire pour prendre un café entre ami(es). Tout simplement pour jaser entre nous, dès le **mardi 9 janvier**.

## Des nouvelles de notre municipalité

### SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil aura lieu le lundi 5 février prochain, à compter de 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 298, route Marie-Victorin.

### DATES DE COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES & DE LA RÉCUPÉRATION

#### Dates à retenir

**Ordures ménagères :** 8 et 22 février 2024

**Récupération :** 1<sup>er</sup>, 15 et 29 février 2024

**Collecte des encombrants :** La prochaine collecte des encombrants aura lieu le jeudi 21 mars 2024. N'oubliez pas de mettre vos encombrants sur le bord de la route la veille de la collecte.

Pour plus de détails sur le service des collectes ou autres, visitez le site [www.rigidbny.com](http://www.rigidbny.com).

### COMMENT DISPOSER DES CENDRES CHAUDES

Pour plusieurs ménages, la saison hivernale est synonyme de chauffage au bois. Dans le cadre des activités de la collecte, les cendres chaudes peuvent causer de fâcheuses situations. Pour connaître la bonne façon de vous en départir, rendez-vous au : [www.rigidbny.com/7252/](http://www.rigidbny.com/7252/).

### COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2024

Si ce n'est déjà fait, vous recevrez votre compte de taxes municipales à la fin du mois de janvier 2024.

Tous les comptes de taxes de plus de 300\$ pourront être acquittés en 4 versements égaux. Les dates pour les versements sont : 1<sup>er</sup> mars, 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Vous avez des paiements pré programmés par Internet? Assurez-vous de faire le suivi de vos paiements afin d'éviter d'avoir des trop perçus en fin d'année.

### PROTÉGEZ VOTRE COMPTEUR D'EAU

Nous vous rappelons qu'il est important de protéger votre compteur d'eau du gel. Si vous avez un fil chauffant, n'oubliez pas de le brancher! Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre compteur d'eau est bien protégé des intempéries afin d'en assurer le bon fonctionnement.

Nous vous recommandons de vérifier votre compteur d'eau 1 fois par mois durant la période hivernale et de vous assurer qu'il est accessible en tout temps.

## CIRCULATION MOTONEIGES ET VTT

**RAPPEL :** La circulation des véhicules hors route dans la municipalité est permise sur les chemins municipaux suivants: Route Janelle, Rang Grande-Plaine ainsi que des traverses identifiées avec les différents clubs et ce, durant la période du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril de chaque année. Concernant la vitesse, tout conducteur doit se conformer aux obligations et règles édictées par la Loi sur les véhicules hors route.

**IMPORTANT :** Nous vous demandons de respecter la signalisation et de ne pas circuler sur les terres agricoles et les boisés des producteurs. Nous vous rappelons que les agents de la paix et les agents de surveillance de sentier sont responsables de l'application du règlement avec tous les pouvoirs et devoirs.



### LA VOIE DE BAIE-DU-FEBVRE

Le bulletin municipal est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPEG ou PNG)

Par courriel à : [journalbaie@hotmail.com](mailto:journalbaie@hotmail.com)

819 519-6422, ext. 1

#### Mise en page

Marie-Noëlle Lavertu  
Adjointe à la direction

#### Impression

Municipalité de Baie-du-Febvre  
Tirage 489 exemplaires

# “ au conseil MUNICIPAL

## DEMANDE DE SUBVENTION POUR CAFÉ-RENCONTRE

Le conseil municipal a alloué un budget de 100 \$ à la FADOQ de Baie-du-Febvre pour l'achat de café et de biscuits dans le cadre de leur nouvelle activité, *Le rendez-vous*, qui vise à offrir un lieu de rencontre et de socialisation pour les citoyens qui le souhaitent et ce, tous les mardis de 9h00 à 11h30 dans la salle de réunion du Centre communautaire de Baie-du-Febvre.

## PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

La Municipalité de Baie-du-Febvre appuie les Journées de la persévérance scolaire 2024, qui auront lieu du 12 au 16 février. Plusieurs actions pourront être réalisées à cette occasion, notamment le port du ruban de la persévérance scolaire et la participation au mouvement régional d'encouragement *Tope là!*.

## DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

La Municipalité de Baie-du-Febvre versera aux organismes suivants, à titre d'aide financière et tel que prévu au budget 2024, les montants suivants :

- Alpha-Nicolet : 150\$
- Le Lien Maison de la Famille : 150 \$
- Moisson Mauricie Centre-du-Québec : 84 \$
- Les Semeurs de Joie : 100 \$
- CAB Lac St-Pierre : 1 000 \$

## SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE

Le conseil a adopté le rapport d'activités 2023 du plan de mise en œuvre prévu pour l'année 4 du schéma de couverture de risque en sécurité incendie.

## TECHNI-CONSULTANT : MANDAT D'ASSISTANCE ANNUELLE

Le conseil municipal a résolu d'accepter l'offre de services professionnels d'accompagnement de la firme Techni-Consultant inc. au coût de 2 950 \$ + taxes. Ce mandat permet un accompagnement ciblé et personnalisé tout au long de l'année.

## RÉVISION DES TARIFS DE LOCATION DE SALLE

La Municipalité est gestionnaire de la location du Centre communautaire depuis août 2023. Les tarifs de location des salles disponibles à la Municipalité ont été révisés avec une légère hausse, incluant des frais de non-résidents. Il est possible de réserver une salle en appelant au bureau municipal de Baie-du-Febvre sur nos heures d'ouverture (819 519-6422, ext. 1).

## CHEMIN DES HUIT ET DES SEIZE

Des travaux de renforcement doivent être effectués par le Ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD) sur trois structures du chemin des Huit et des Seize. Ces travaux impliquent une remise aux normes du MTMD, notamment par l'installation de garde-fous et des limites de poids. Afin de s'assurer que ces travaux n'empêchent pas les agriculteurs d'accéder à leurs terres avec leur machinerie agricole, la Municipalité de Baie-du-Febvre a résolu d'adresser une demande au MTMD afin qu'ils s'assurent, dans la planification des travaux de renforcement des structures du chemin des Huit et des Seize, que les machineries agricoles puissent y circuler adéquatement en prévoyant une largeur de 25 pieds entre les garde-fous qui seront installés.

## ENTRETIEN PAYSAGER DES PARCS ET BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Il a été résolu par le conseil d'accepter la soumission de Mme Sandra Veillette (À la ferme Champêtre) au montant de 15 000 \$ + taxes pour les travaux d'entretien paysager des parcs et bâtiments municipaux pour l'année 2024.

## ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 321-01-24

Le conseil a adopté le règlement n° 321-01-24 concernant le programme d'aide à la revitalisation sur le territoire de la Municipalité de Baie-du-Febvre. Pour plus d'informations au sujet de ce programme, contactez le bureau municipal au 819 519-6422, poste 1.

## Horaire des célébrations – Février 2024

Dimanche	4 février	09h30	Saint-Zéphirin	ADACE
		09h30	Saint-Elphège	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	11 février	09h30	Port Saint-François	Messe
		10h45	Sainte-Monique	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Mercredi	14 février	19h00	Cathédrale	Mercredi des Cendres
Dimanche	18 février	09h30	Port Saint-François	ADACE
		09h30	Saint-Zéphirin	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	25 février	09h30	Baie-du-Febvre	Messe
		09h30	Port Saint-François	ADACE
		10h45	Cathédrale	Messe

## Prudence sur les plans d'eau glacés!

Les chutes de neige récentes vous incitent à pratiquer votre activité favorite sur les plans d'eau glacés? **Attention!** Les douces températures du début de l'hiver ont fait en sorte que la glace peut être très mince à certains endroits. Pour la pratique des activités sur ces surfaces, il est donc essentiel de s'assurer que l'épaisseur de la glace y est sécuritaire avant de vous y aventurer.

Pour y voir plus clair et s'assurer de votre vigilance, voici une affiche explicative de la Société de Sauvetage. Vous la retrouverez également sur leur site Internet: [societedesauvetage.org/puis-je-maventurer-sur-la-glace/](http://societedesauvetage.org/puis-je-maventurer-sur-la-glace/)

Bonne saison hivernale et soyez prudents!



# BINGO

★  
VENDREDI  
2 FÉVRIER 2024

Ouvert à tous  
Salle communautaire d'Odanak  
58, rue Waban Aki  
Arrivée à partir de 18 h  
Début du bingo à 19 h

Bingo-bénéfice au profit du  
Centre d'action bénévole du Lac  
Saint-Pierre



Pour plus d'informations, veuillez nous contacter au : 450 568-3198, poste 101



Venez dîner avec les **ELLES** de Baie-du-Febvre lors de leur dîner mensuel qui aura lieu mercredi 7 février à 11h30.

Joignez-vous à nous, entre voisines, entre amies pour un petit brin de jasette autour d'un bon repas.

Il est très important de réserver votre place dès aujourd'hui auprès de Madeleine au 450-783-6270 ou Lucie 450-783-3108 pour connaître le lieu de notre repas. Il y a possibilité de faire du co-voiturage.



# ATTENTION FRAUDEURS ACTIFS



310-4141 OU \*4141

- 1 NE DONNEZ PAS** votre carte de paiement avec le numéro d'identification personnelle (NIP) à qui que ce soit;
- 2 NE CÉDEZ PAS** à l'urgence de donner de l'argent;
- 3 NE TRANSMETTEZ PAS** d'informations personnelles;



Au moindre doute, **RACCROCHEZ** et **CONTACTEZ** votre service de police.

Une initiative de la :



